



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE VALLAURIS - GOLFE-JUAN

N/REFS. : KL/HS/HD/IT/KT/SD/FZ/AB

Vallauris le 27 juin 2024

Téléphone : 04.93.64.74.40
couponjeunesse@vallauris.fr

Madame, Monsieur,

Concernant la prochaine rentrée scolaire, vous trouverez, joint au présent courrier, le bulletin réponse à remplir et à retourner impérativement au plus tard le **26 juillet 2024**, au Guichet unique ou par mail à couponjeunesse@vallauris.fr, sur lequel vous voudrez bien confirmer l'inscription que vous souhaitez effectuer.

Je tiens à vous informer qu'une priorité d'accueil sera donnée aux familles dont les deux parents travaillent ainsi qu'aux familles mono-parentales dans la même situation d'emploi. Merci de nous joindre **impérativement** au coupon retour une attestation d'emploi indiquant la situation professionnelle dans laquelle vous vous trouvez pour la période concernée, un k-bis de moins de 3 mois ou à défaut le bulletin de salaire du mois d'avril 2024. Chaque famille est invitée à transmettre tout nouveau document permettant la mise à jour du dossier d'inscription.

Dès réception du présent courrier et jusqu'au **26 juillet 2024**, les demandes d'accueil seront traitées dans l'ordre calendaire.

Les demandes transmises hors délai c'est-à-dire postérieurement au 26 juillet 2024 ne seront pas traitées.

Veillez lire attentivement les lieux d'accueils:

- Pour les mercredis :
 - **Maternelle Gachon** pour les enfants scolarisés à Pagnol, Gachon et hors commune.
 - **Maternelle Langevin** pour les enfants scolarisés à Langevin, Tilleuls et Dolto.
 - **Elémentaire Langevin** pour les enfants scolarisés à Langevin 1 et 2, Daudet.
 - **Elémentaire Gachon** pour les enfants scolarisés à Mistral, Gachon et hors commune.
- Pour les périscolaires :

Les enfants sont accueillis sur leur lieu scolaire excepté les enfants de Mistral qui seront accueillis sur Daudet.

Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique, merci de vous rapprocher du guichet unique.

Pour les enfants qui seraient retenus, les factures non réglées entraîneront l'annulation des nouvelles inscriptions.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Hassan SALOUH
Adjoint à la jeunesse et aux sports



BULLETIN REPONSE

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

PERISCOLAIRE :

MATIN Oui Non
SOIR Oui Non

MERCREDI:

Oui Non

.....
NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

PERISCOLAIRE :

MATIN Oui Non
SOIR Oui Non

MERCREDI:

Oui Non

.....
NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

PERISCOLAIRE :

MATIN Oui Non
SOIR Oui Non

MERCREDI:

Oui Non

.....
NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

PERISCOLAIRE :

MATIN Oui Non
SOIR Oui Non

MERCREDI:

Oui Non

Signature des parents